

**ouvertures nocturnes****il reste des places pour tenir des stands**

La direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population informe que des emplacements sont encore disponibles pour les sociétés locales qui désirent tenir un stand pour présenter leurs activités, proposer des animations ou récolter quelques fonds lors des ouvertures nocturnes soit le vendredi 18, lundi 21 et mercredi 23 décembre 2015, au centre-ville.

Les ventes seront autorisées jusqu'à 22 heures; les emplacements et autorisations sont délivrés gratuitement.

Les personnes intéressées voudront bien compléter et retourner le formulaire « Demande d'autorisation et annonce de manifestation » disponible sur le [site internet](#) de la Ville.

Demande à adresser à la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population, service de la police du commerce, bureau des manifestations et des marchés, case postale 5354, 1002 Lausanne, e-mail : [polcom@lausanne.ch](mailto:polcom@lausanne.ch), **d'ici au 10 décembre 2015 au plus tard.**

La direction des sports, de l'intégration et  
de la protection de la population

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Police du commerce, Bureau des manifestations et des marchés, 021 315 32 51/52/53**

Lausanne, le 3 décembre 2015